

Une délégation de l'Inter-LGBT reçue au cabinet du ministre de l'Éducation nationale

Lutte contre les discriminations à l'école : bientôt une priorité politique ?

Une délégation de l'Inter-LGBT a été reçue ce mercredi 27 juin au ministère de l'Éducation nationale. L'Inter-LGBT était représentée par Alain Piriou, porte-parole, Philippe Castel, délégué à l'éducation et représentant de la FSU, et Solange Glover-Bondeau, présidente du MAG. Le Ministre était représenté par son directeur de cabinet, son chef de cabinet et son conseiller chargé de la prospective.

L'Inter-LGBT a fait état des blocages concernant le traitement par l'Éducation nationale de la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, et la sensibilisation à la diversité des sexualités. Elles ont regretté le peu d'ampleur des actions menées, et l'inefficacité des rares instructions ministérielles. Les associations ont demandé en particulier :

- que la ligne Azur (ligne d'écoute à destination des jeunes s'interrogeant sur la sexualité) soit enfin affichée dans les collèges et les lycées ;
- que les personnels aient accès à une formation sur la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre ;
- que les interventions d'associations en milieu scolaire soit reconnues et facilitées : il est inacceptable que Couleurs Gaies (Metz) et Ex aequo (Reims) se voient chaque année refuser un agrément académique ;
- que des études sur le mal être des jeunes, sur la sur-suicidalité des jeunes LGBT et sur la violence discriminatoire soient menées par le ministère.

L'entretien a donné lieu à des échanges de bon niveau, et a permis de progresser sur les points suivants :

- l'affichage des dispositifs d'écoute accessibles aux lycéens et aux collégiens fera l'objet d'une concertation, pour que les jeunes s'interrogeant sur leur sexualité soient aiguillés efficacement vers les bons écoutants, dont ceux de la Ligne Azur ;

- les associations seront associées pour élaborer un matériel pédagogique traitant de la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre, diffusé par le ministère de l'Éducation nationale ;
- les circulaires ministérielles relatives à la lutte contre les discriminations pourront à l'avenir détailler explicitement celles liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre ;
- dans son approche de la prévention du suicide, le ministère s'oriente vers la prise en compte de la problématique de la sur-suicidalité des jeunes personnes LGBT.

Ces premières orientations sont, pour l'Inter-LGBT, de bonnes pistes de travail. L'Inter-LGBT espère que, cette fois-ci, elles donneront lieu à concrétisation dans des délais brefs.

Contact presse : *Alain Piriou, porte-parole, 06 82 25 59 47, alain.piriou@inter-lgbt.org*